

SUISSE – Gen Lex enfin votée

Par Christophe NOISETTE

Publié le 13/03/2003

Le Parlement suisse a voté, le 13 mars 2003, une nouvelle loi réglementant l'utilisation des OGM dans l'alimentation, nommée Gen-Lex. Cette loi autorise les cultures d'OGM mais impose des mesures censées garantir l'impossibilité de pollinisation croisée entre les cultures ; elle impose également un étiquetage clair de tout aliment contenant des OGM. Les opposants aux OGM considèrent cette loi comme la fin du statut de « zone sans OGM » dont bénéficiait jusque là la Suisse. Le vote de cette loi suit le refus du Parlement de voter un moratoire sur les OGM (cf. Inf'OGM n°35).

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/suisse-gen-lex-enfin-votee/